

## Les Cahiers de droit



### Avant-propos

Denis Lemieux

---

Volume 24, Number 4, 1983

La participation des citoyens aux choix énergétiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/042566ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/042566ar>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (print)

1918-8218 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

Lemieux, D. (1983). Avant-propos. *Les Cahiers de droit*, 24(4), 711–712.  
<https://doi.org/10.7202/042566ar>

---

Tous droits réservés © Faculté de droit de l'Université Laval, 1983

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Avant-propos

La nécessité pour les gouvernants de faire des choix énergétiques revêt une importance particulière dans le contexte de la raréfaction de certaines sources d'énergie traditionnelles. Celle-ci se traduit également par une augmentation considérable des coûts pour les consommateurs d'énergie, qu'il s'agisse de services publics, d'industries ou d'individus.

L'intervention de l'État, qui est cruciale, prend la forme de réglementation, d'incitation ou même d'intervention générale ou ponctuelle. Ces décisions gouvernementales ont des retombées politiques, économiques et sociales considérables pour la collectivité. Il est donc important d'associer la collectivité à ces choix en l'informant des enjeux impliqués. Il est non moins essentiel que les citoyens et les groupes impliqués puissent exprimer leur point de vue sur ces questions et que cette expression d'opinion soit canalisée dans le cadre du processus décisionnel administratif. De cette manière, le choix effectué sera susceptible d'être plus éclairé et de réaliser l'intérêt général.

Les divers procédés de cette participation ont fait l'objet d'une évaluation critique lors d'un colloque public de droit administratif comparé qui a eu lieu à l'Université Laval les 17 et 18 mai 1983.

Le thème de ce colloque franco-québécois était : « La participation des citoyens aux choix énergétiques ». Il fut organisé par le Laboratoire de recherche sur la justice administrative de l'Université Laval en collaboration avec le Centre d'Études et de recherches administratives de Montpellier (C.E.R.A.M.) et la Section de Droit public de l'Université de Perpignan. Le doyen Georges Péquignot de la Faculté de Droit de Montpellier fut l'animateur de cette collaboration scientifique entre le Québec et le Languedoc-Roussillon. Le colloque fut précédé d'une rencontre préparatoire tenue en décembre 1982 à laquelle participèrent activement, outre les personnes mentionnées ailleurs, monsieur Jean-Yves Faberon (Montpellier) et madame Isabelle Jonquères (Perpignan). Le Ministère de la Justice du Canada accorda un soutien financier substantiel pour la réalisation du projet. Ce numéro spécial contient le texte des communications présentées par les professeurs Jean-Philippe Colson, Michel Guibal et Dominique Turpin (Montpellier), Gérard Cammilleri, Louis Constans et Jean-Pierre Henry (Perpignan), Patrice Garant, Denis Lemieux, Pierre Issalys, Pierre Lemieux (Laval). Ces textes ont été remaniés par leurs auteurs pour fin de publication.

Ce numéro spécial est complété par un texte de synthèse préparé par un groupe de juristes de la Commission de réforme du droit du Canada. Celui-ci fait suite à des rencontres qui regroupèrent les collaborateurs du présent numéro, des représentants de la Commission ainsi que diverses personnalités au siège de la Commission de réforme du droit à Ottawa les 19 et 20 mai 1983.

**Denis LEMIEUX**